

Un centre communal de santé arrive en juin

La commune a pris, depuis quelques années déjà, le problème de la désertification médicale à bras le corps, souhaitant prévenir les futurs problèmes qui pourraient arriver. Pour cela, de nombreuses actions se sont mises en place.



Des maisons médicales dans le Catésis

Les maires des communes du secteur ne sont pas en reste et peuvent se targuer d'offrir de précieux services à leurs administrés.

Cela se traduit, entre autres, par la création de maisons médicales. Récemment, c'est au sein des communes de Busigny et de Saint-Souplet que ce type de projet a émergé. Pour cette dernière, différents praticiens sont d'ores et déjà présents sur place.

ANTOINE SWIETLICKI

C'est un mal qui touche de nombreuses régions rurales en France. Le manque de médecins n'échappe pas au Cambrésis. Il y a quelques années au Cateau, la situation semblait se compliquer d'avantage. Les médecins généralistes partaient ou allaient partir à la retraite. Il fallait alors redresser la barre et prévoir l'avenir. L'objectif était de proposer aux Catésiens une offre médicale suffisante. La commune compte encore dans ses rangs six médecins généralistes, trois au pôle santé et trois en ville. Un chiffre conséquent, mais pas suffisant, d'autant plus qu'il faut « anticiper une possible désertification médicale », explique Anne Quintart, directrice du CCAS.

La situation est cependant loin d'être critique. Selon une étude de l'Agence Régionale de Santé, la ville du Cateau-Cambrésis est classée ZAC (Zone d'action

La ville du Cateau souhaite de nouveau renforcer son secteur médical, afin de préparer l'avenir et éviter un possible phénomène de désertification médicale.

complémentaire), signifiant que la commune résiste bien à la désertification médicale, mais que la vigilance doit rester de mise. Le Cateau compte notamment une maison de santé professionnelle et une maison médicale de garde. Dans quelques mois, le centre communal de santé viendra renforcer le secteur de la santé en ville.

● BIENTÔT, LE CENTRE COMMUNAL DE SANTÉ

« Préparer l'avenir », c'est le maître mot des élus catésiens lorsque le sujet de la santé arrive sur la table. De nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises

en place, comme la création de l'IFAS (voir ci-dessous).

Quant à la médecine générale, la commune veut séduire les jeunes médecins. « Un rapport du conseil de l'ordre des médecins de 2018, annonçait que les jeunes praticiens optaient de plus en plus pour le salariat », reprend la directrice. Un fait à prendre en compte pour les élus catésiens, choisissant alors de créer un centre communal de santé en ville. « Ce centre va nous permettre de salarier deux médecins pour commencer, ajoute le maire Serge Siméon. C'est un projet novateur, labellisé par l'ARS ». Cette action vise aussi à satis-



Le centre socioculturel Couprie accueillera le centre communal de santé en juin prochain et accueillera à minima deux médecins généralistes

faire les futurs médecins qui intégreront ce centre. « En étant salarié de la commune, ils auront des horaires fixes, des congés... De plus, ils seront déchargés du travail administratif », précise

Anne Quintart. En somme, une meilleure qualité de vie pour les praticiens. A noter que la ville du Cateau a pu compter sur le soutien et l'expertise de son centre hospitalier.